



QUAND LE SPIP PREND TOUTE SA PLACE ...OU PAS ACTE 3

(Ou essayez-vous les pieds dessus)

SPIP65

Après s'être fait évincer du bureau d'entretien à la Maison d'Arrêt de Tarbes ([Tarbes : quand le SPIP a toute sa place \(ou pas\) bis – CGT insertion probation \(cgtspip.org\)](#)), le SPIP se voit maintenant imposer ses conditions d'interventions par le commissariat !

Depuis la crise sanitaire les entretiens dans le cadre des permanences d'orientation pénale se font par téléphone, sans que, jusqu'à la rentrée, cela ne génère de difficultés majeures de fonctionnement. D'ailleurs, le 10/11 une réunion entre le parquet et la direction du SPIP acte le principe de ces entretiens par téléphone.

Pourtant, depuis quelques jours, des difficultés apparaissent avec quelques équipes du commissariat qui ne rappellent pas le SPIP pour organiser les entretiens.

Informé, le parquet renvoi le SPIP vers une « négociation » directe avec les forces de l'ordre, en conclusion, la hiérarchie du SPIP informe les agents par mail en date du 29/11 que désormais le principe est l'entretien en présentiel au commissariat.

Cela ne résout en rien les difficultés en matériels et en personnels du commissariat ; par contre cela va générer de nouveaux problèmes pour le SPIP (qui en a déjà pas mal).

Les CPIP vont donc avoir besoin d'un véhicule disponible pour se rendre au commissariat, trouver où se garer, attendre leur tour dans la salle d'attente avec les autres usagers avant de pouvoir se présenter à l'accueil (puisqu'il n'y a pas d'accès dédié), attendre qu'un bureau et un agent soient disponibles pour faire l'entretien (après bien sûr que les enquêteurs, avocats, médecins etc... aient finis les leurs), revenir ensuite au SPIP pour procéder aux vérifications nécessaires et enfin commencer à rédiger leur rapport. Il est clairement peu probable que les enquêtes puissent être rendues dans les délais actuellement impartis.

Par ailleurs, comment les agents devant se déplacer le week-end seront-ils défrayés de leur frais de carburants (sauf à ce qu'il puisse prendre un véhicule de service à leur domicile) ?

Enfin cette décision paraît encore plus difficilement compréhensible en pleine reprise de Covid, gastro entérite et grippe

Une fois encore le SPIP est brutalement sommé de s'adapter aux difficultés des autres, par contre ses problématiques sont totalement ignorées.

Pourtant les discours sur la place de l'insertion, l'importance de l'aide à la prise de décision, les programmes de prises en charge, les conventions continuent de fleurir pour l'affichage.

Seulement à force de s'essuyer les pieds sur les agents on finit par les user

Tarbes le 01/12/2022